

Vendredi 29 novembre 2019 / Boulogne-sur-Mer

- Le colloque porte sur l'aide aux collectivités territoriales pour monter ou mener des projets territoriaux. Pour ce faire, toutes les collectivités n'ont pas les moyens internes nécessaires. L'Etat a pu les assister ; mais il a tendance à se retirer. De nouvelles formes d'intervention s'organisent, plus inclusives, pour recueillir d'autres expertises et construire au mieux les projets territoriaux.
- Le colloque vise à interroger les moyens et conditions de formation des expertises et leurs incidences pour la conduite des projets des collectivités et plus largement pour l'administration de celles-ci.
- Plus encore, la question se pose au moment d'une possible relance de la décentralisation : quels sont les moyens dont disposent les collectivités territoriales pour remplir leurs missions d'ingénierie territoriale ?
- La journée sera organisée en trois temps. D'abord, une table-ronde ouvre la réflexion par un exemple : le réaménagement d'une friche portuaire. Il s'agit de la redynamisation du quartier République de Boulogne-sur-Mer. La Ville souhaite se réapproprier cette zone pour en faire un lieu de vie pour la population et un espace touristique attractif. Il s'agit de voir comment s'articulent les différentes compétences et expertises, et l'espace qui reste à l'arbitrage politique.
- Deux autres tables-rondes poursuivent cette investigation. La deuxième table-ronde s'intéresse aux contraintes pesant sur l'expertise locale. Elle cherche à montrer le chemin que doit emprunter l'expertise pour se construire et les différentes formes qu'elle peut revêtir dans son environnement.
- Enfin, la dernière table-ronde ouvre sur les capacités des collectivités à mener leurs projets d'ingénierie territoriale. Elle interroge les limites de l'ingénierie territoriale, notamment à l'aune de la libre administration et son insertion dans le souci de bonne gouvernance.

9h30 : Café d'accueil

10h : Première table-ronde : Les conditions d'intervention des collectivités et le partenariat public/privé dans les projets d'aménagement urbain : l'exemple du quartier République de Boulogne-sur-Mer :

Président : Madame Valérie Durand, Maître de conférences à l'ULCO, Vice-Doyenne de la Faculté de Droit de l'ULCO.

Intervenants :

- 10h : Madame Lydie Leleu, Directrice générale des Services de la Ville de Boulogne-sur-Mer.
- 10h15 : Monsieur Olivier Delbecq, Directeur de l'Agence d'Urbanisme et d'Attractivité Boulogne Développement.
- 10h30 : Monsieur Etienne Cabaret, Directeur général de la Société publique locale d'aménagement ATB.

10h45 : Discussions et questions (suivies d'un café).

11h30 : Deuxième table-ronde : La constitution et la place de l'expertise dans la décision locale :

Président : Madame Agnès Louis, Maître de conférences à l'ULCO.

Intervenants :

- 11h30 : Monsieur Vincent Herbert, Professeur des Universités, Directeur de l'Institut de Recherche et d'Enseignement en Tourisme (InREnT), Directeur du master Ingénierie du Tourisme et Littoral (InTeL), *Les problématiques de l'ingénierie territoriale et la gestion du littoral.*
- 11h45 : Madame Christine Longo Doutriaux, ancienne-Responsable du Département Management de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris. *Les enjeux de la formation des ingénieurs pour les projets urbains.*
- 12h : Monsieur Denis Mercier, doctorant à l'ULCO. *Les rapports entre externalisation de l'ingénierie par les collectivités et commande publique.*
- 12h15 : Monsieur Franck Waserman, Professeur des Universités, Doyen de la Faculté de Droit de l'ULCO. *Le rôle de l'expert dans la prise de décision financière.*

12h30 : Discussions et questions.

13h-15h : Pause déjeuner.

15h : Troisième table-ronde : L'ingénierie territoriale : entre libre administration des collectivités et bonne gouvernance :

Président : Monsieur Frédéric Cuvillier, Maître de conférences à l'ULCO, Maire de Boulogne-sur-Mer.

Intervenants :

- 15h : Madame Claire Dedieu, doctorante à l'Université de Montpellier. *Le retrait de l'appui de l'Etat aux collectivités territoriales et ses conséquences sur les projets dans le secteur de l'eau.*
- 15h15 : Monsieur Nicolas Demontrond, docteur et ATER à l'ULCO. *Les nouvelles institutions d'innovation pour l'ingénierie territoriale.*
- 15h30 : Monsieur Dany Lapostolle, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne. *La notion d'ingénierie de capacitation territoriale et le renouvellement de cadres d'analyse et d'action.*

15h45 : Discussions et questions.

16h15 : Rapport de synthèse par Monsieur Olivier Carton, Maître de conférences HDR à l'ULCO.

16h30-17h : Café de départ.

